



GESTIVIAG

L'AVANT ET L'APRÈS-VENTE DU VIAGER

Vieillesse de la population, paupérisation des séniors, nous avons tous constaté l'augmentation des contrats aléatoires et notamment des ventes en viager. Phénomène qui ne fera que progresser dans les prochaines années, compte tenu de la situation économique et démographique du pays.

GESTIVIAG a été créé pour **assister** les Notaires, leurs collaborateurs et les services de négociation, avant et / ou après la vente de contrats aléatoires.

La plaquette jointe vous indiquera l'étendue des services proposés

1. Avant la vente, au profit des négociatrices et négociateurs des études :

Étude de faisabilité, évaluations viagères, assistance à la rédaction des annonces publicitaires, assistance à la rédaction des mandats de ventes, assistance à la rédaction des avants-contrats ...

2. Après la vente, au profit des Notaires et de leurs collaborateurs :

Un service « après-vente complet », indétaxations, majorations éventuelles des rentes, suivis complets des droits et prérogatives des parties ...

Les avantages pour les « services négociation » (avant la vente) :

- ❖ **Développement des ventes en viager** par les services négociation des Notaires grâce à notre assistance permanente ; principe de la « hot line » 6 j / 7, échanges courriels,
- ❖ **Gain de clientèle**, notamment des clients « séniors » ; clientèle actuellement captée presque exclusivement par les agences immobilières spécialisées,
- ❖ **Augmentation de chiffre d'affaires**,
- ❖ **Valorisation** de l'image du service immobilier et de l'étude, professionnalisme renforcé.

Les avantages pour les Notaires et leurs collaborateurs (après la vente) :

- ❖ **Décharge de travail**, gain de temps pour vous consacrer à vos tâches rémunératrices,
- ❖ **Valorisation de l'image de votre étude** auprès des clients (existants et à venir),
- ❖ **Fidélisation et gain de clientèle** grâce à notre partenariat et notre communication (nouveaux clients, orientation sur l'étude en cas de revente, mandats de protection future, donations, legs, actes nécessitant la forme notariée),
- ❖ **Nombre de dossiers illimité**, avec la prise en charge d'anciens dossiers, si vous le souhaitez, dont le « SAV » n'est pas ou mal assuré actuellement,
- ❖ **Suivi clients** sur plusieurs années (contrats viagers),
- ❖ **Compte-rendu systématique** (courriel à l'étude) à chaque action effectuée.

Un tarif très attractif qui satisfera petites et grandes études, d'un coût bien inférieur aux gains que vous obtiendrez, en temps et en frais ; l'option de choisir un ou deux modules.

Rigueur, sérieux, respect des délais d'action, confidentialité, respect du RGPD.

François LE GALL, expert ventes en viager depuis 20 ans
Téléphone : 06 81 88 85 84 Courriel : gestiviag@gmail.com
Site internet : [www.https://gestiviag.com](https://gestiviag.com)